

Entre science et fiction : le prologue des *Prophecies de Merlin* en prose

Sur ce texte hybride vraisemblablement né dans un atelier franciscain de Venise vers 1275, Charles-Victor Langlois formula jadis un jugement sans complaisance, longtemps partagé par la communauté médiéviste. Qualifiées de « détestable logorrhée d'homme sans culture littéraire ni autre, qui s'adresse à des illettrés »¹, *Les Prophecies de Merlin* ne sortaient de leur Enfer que pour y retourner au plus vite.

Ce texte en prose de plus de deux cents feuillets (dans les versions les plus longues) semble pourtant avoir, dans son temps, bénéficié d'un étonnant succès. Au XVI^e siècle, Antoine Vérard imprimait une première édition de cette œuvre, qu'il mettait au compte des romans arthuriens en prose les plus lus du Moyen Âge. Pourtant, jusqu'à l'édition (partielle) proposée par Lucy A. Paton en 1927, *Les Prophecies de Merlin* allaient aussitôt tomber dans l'oubli².

Comme pour se défendre des critiques à venir, la plupart des manuscrits des *Prophecies* ont doté leur copie d'une justification d'auteur bien étrange. Le court prologue liminaire présenté par une partie des manuscrits est en effet prudemment dédoublé, à l'intérieur même du récit, par un chapitre, soigneusement entrelacé à la narration, au cours duquel le narrateur se donne une identité imaginaire et dote son livre d'un pedigree fantaisiste. Là

1 — Charles-Victor Langlois, *La Connaissance de la nature et du monde d'après les écrits français à l'usage des laïcs*, Paris, 1927, p. 214.

2 — *Les Prophecies de Merlin*, éd. par Lucy A. Paton, New-York-Londres, 1926-1927.

où le premier prologue définissait simplement son public, ce second « prologue », faisant corps avec le récit à peine entamé, cherche à valoriser l'œuvre et la culture de son traducteur, comme conscient de la menace qui pèse sur la nature quelque peu déroutante de l'ouvrage.

Ce double seuil, attentivement préparé pour inviter à la lecture, témoigne pour le moins d'une revendication de compétences : exhibant ses modèles, le prosateur met sa culture en pratique et dessine les chemins de lecture qu'il faudra emprunter pour en déjouer le(s) sens. Amateur de sciences et friand de contes arthuriens, le lecteur-modèle qui s'y profile a un portrait fort singulier : s'il pêche par manque de culture, il semble soucieux, à l'exemple du narrateur, de corriger sa faute.

Premiers pas : une simple entrée en matière ?

Les prologues liminaires

Dans la moitié des copies manuscrites possédant le début du texte en français, les *Prophecies de Merlin* s'ouvrent sur un même prologue. Cet unique paragraphe définit succinctement les contours du texte inauguré :

Ci commencent les profecies Merlin et ses euvres et les merveilles que il fist en la grant Bretaigne et en maintes autres terres ases soutillement, et pour ceu s'en test atant li conte de ceste matiere et parole des profecies Merlin, qui sont translatees du latin en francois, que Fedelic a fet translater por ce que li chevalier et [les autres gens] laies les entendent miex et i puissent prendre aucune essample, car assés en y a qui bien i veut entendre, et ce dit nostre conte en ceste matiere³.

Comparées aux prologues développés des textes romans de la fin du XIII^e siècle (que l'on songe à *Guiron le Courtois* ou au *Livre du Trésor*), ces quelques lignes semblent n'avoir gardé du prologue que ses déterminations essentielles. De manière assez vague, il se contente de cadrer sa matière, de la placer dans son contexte, de justifier et définir l'autorité du livre, son public, sa fonction. L'ensemble de ces prérogatives s'enchaîne pour ainsi dire sans détour. Une seule phrase, parfaitement symétrique, suffit à les réunir.

3 — *Les Prophecies de Merlin*, éd. par Lucy A. Paton, *op. cit.*, t. I, p. 57 (nous soulignons). L'éditrice défend dans son commentaire l'idée que ce prologue faisait partie intégrante de la copie mère. Cf. *op. cit.*, t. II, p. 328.

Immédiatement suivie de la teneur de l'ouvrage, la formule canonique « ci commencent » inaugure en acte le texte et lui donne un cadre, aussi bien dans l'espace matériel du livre que dans la mémoire du « conte » au sein duquel une nouvelle « matière » est puisée : le segment qui suit (« et pour ceu s'en test atant li conte ») sert de double point de repère : point de repère visuel à l'intérieur d'un manuscrit, il réfère aussi bien à l'existence d'une compilation réelle (dans les manuscrits, les *Prophecies* suivent souvent le *Merlin* en prose) ; point de repère mémoriel, il situe le texte par rapport à la grande histoire des aventures de Bretagne d'emblée évoquée dans l'intitulé.

Les compétences du lecteur en matière d'histoire arthurienne sont convoquées dès le début. Le livre détermine son sujet en valorisant son héros éponyme. Le célèbre prophète des Anglais est rapidement défini par la double fonction qui fait, depuis Geoffroy de Monmouth, la célébrité de sa carrière littéraire. Auréolé du don de prophétie, le conseiller d'Arthur est aussi remarqué pour ses dons de magicien : sous le signe de la « merveille », ses paroles et ses gestes sont tout autant dignes de mémoire. La formulation, rapide et peu précise, laisse du moins supposer que le livre sera moins centré sur la *vita* de son héros, comme l'ont fait ses prédécesseurs, que sur ses aptitudes, aussi bien comme sujet d'énonciation que comme objet d'énoncé.

Symétrique du premier, le second segment de la phrase donne au livre sa légitimité et sa publicité. Là encore, les formules, concises et vagues, empruntent à la rhétorique usée du prologue romanesque : le livre est déjà écrit, le prosateur est un traducteur qui donne à lire dans la langue de tous, « le françois », pour que chacun puisse y trouver son bien. Protégé par *l'auctoritas* d'un livre source écrit dans la langue savante, le texte évite ici platement l'accusation de frivolité qui menace toute prise de parole, même émanant d'un illustre prophète. Cette translation a par ailleurs été patronnée par un prince : en signalant son dedicataire, réel ou fictif, le narrateur donne à son livre un premier lecteur de prestige, gage de son lectorat futur.

Tout en désignant ses lecteurs, le texte crée la demande et fait sa promotion : les laïcs qui n'entendent pas le latin pourront satisfaire leur curiosité et accéder à la connaissance. Tenant compte des évolutions sociales qui marquent le XIII^e siècle, l'expression cherche à atteindre le public le plus large possible : « les chevaliers et les autres laïcs ». La littérature romanesque n'est plus nécessairement littérature de classe, les gens des villes, qui côtoient les métiers du livre, sont aussi gourmands de prose.

Le vocabulaire donne néanmoins peu de précision sur cette curiosité à laquelle souhaite répondre le livre à venir. Il se veut simplement, efficacement, *exemplaire*. Modèle à suivre, bien sûr, mais aussi, bien plus généralement au XIII^e siècle, récit. Avant de se clore sur une formule qui réitère le rôle inaugurant du prologue, le texte ne fait donc que résumer sa raison d'être en se qualifiant d'« exemple » : récit construit à partir d'un matériau anecdotique, il sera capable de proposer du sens, d'éclairer les conduites, d'être un *miroir des laïcs*.

Par ce court prologue, les *Prophecies de Merlin* s'insèrent, semble-t-il, dans un moule rhétorique auquel, près d'un siècle et demi avant, Chrétien de Troyes (entre autres) avait donné forme. Faussement caché derrière son rôle de traducteur, le narrateur cherche à autoriser sa production par une double origine, déjà fameuse : un livre savant et le parrainage d'un prince célèbre. Ce pedigree est à la hauteur de la figure légendaire du protagoniste, derrière laquelle le narrateur n'a plus qu'à s'effacer. L'absence totale d'implication personnelle du narrateur renforce la sécheresse rhétorique de cette première entrée en matière.

Prologue et prière : le codex Bodmer 116

Cette brièveté a d'ailleurs gêné au moins un des copistes des *Prophecies de Merlin*. Dans le *codex* Bodmer 116, un autre prologue, plus long et plus engagé, donne la parole au narrateur. Ce manuscrit est par ailleurs la copie la plus « achevée » et la plus complexe des *Prophecies*⁴.

Le texte s'ouvre sur une prière. Comme *l'Estoire del saint Graal* et le *Perlesvaus*, le narrateur assure à son œuvre protection et orthodoxie en invoquant la Trinité. L'autorité, anonyme, du manuscrit latin est remplacée par l'Autorité suprême ; l'écriture est guidée par la voix. Dans sa performativité, la prière constitue la garantie la plus haute que l'entreprise d'écriture puisse se donner : dans le *codex* Bodmer, la référence au dédicataire disparaît dans le même mouvement. Figure d'intercesseur auprès du Père, du Fils et du Saint-Esprit, la Vierge est invoquée à leur suite. Bien sûr, l'œuvre déplace ainsi son lieu : le texte se veut autorisé par une instance sacrée qui l'éloigne des revendications profanes prônées par les romans chevaleresques antérieurs. Le seigneur

4 — Cf. Anne Berthelot, *Les Prophecies de Merlin*, Cologny-Genève, 1992, p. 37 et Nathalie Koble, *Les Prophecies de Merlin, roman en prose du XIII^e siècle. Édition critique et commentaire littéraire* [thèse dactylographiée pour le diplôme d'archiviste paléographe], Paris, École nationale des chartes, 1997, tome II, pp. 1-2].

dédicataire disparaît au profit du Seigneur tout puissant : le narrateur ne se pose plus comme un courtisan au service d'un grand homme du monde ; en faisant coïncider son geste d'écriture avec celui de la prière, il inscrit d'emblée son activité dans la sphère religieuse et se définit comme un chrétien qui cherche là le « pourfit de son ame » : la mise en œuvre s'inscrirait dans la quête du salut.

Plus engagée, l'écriture devient dans le même temps plus subjective. Si le narrateur du *Perlesvaus* se cachait dans le prologue derrière la figure inspirée de Joséphé, celui des *Prophecies de Merlin* assume son engagement littéraire en s'adressant directement à la première personne, en accord avec sa dévotion⁵. Ici, l'anonymat du narrateur/auteur n'empêche nullement l'émergence, au seuil du livre, d'une voix qui laisse entendre sa motivation personnelle. Le prosateur n'est ni « chevalier envoisiez », ni témoin privilégié, ni clerc de la cour d'Angleterre, ni compagnon d'arme d'un grand écrivain ; sa compétence n'est qu'humaine, il est simple « pechieres » : écrire sous l'égide de Dieu, c'est donc avant tout assurer son rachat. L'œuvre donne ainsi sa raison d'être en même temps qu'elle assure son autorité et sa foi. « Profitable » pour l'âme de celui qui l'a « encommenchie » et veut la « traitier et mener a fin », elle le sera aussi pour tous ceux qui la liront — à condition, bien sûr, de la lire dans le bon sens, et d'en faire bon usage...

Esprit de conquête

Mais que va-t-on lire ? A qui s'adresse ce volumineux texte cautionné par le célèbre prophète de Bretagne ? Dans le premier prologue, qui semblait si vague, trois figures d'insistance attirent l'attention. Deux d'entre elles sont des énumérations : Merlin a bien fait parler de lui en Bretagne, mais pas seulement : *en maintes autres terres* aussi. L'indication, moins vague qu'il n'y paraît, laisse supposer que le texte ira explorer d'autres terres, d'autres espaces que la terre arthurienne traditionnelle. Dans le choix de sa matière, le roman semble donc gagné par un esprit de conquête, discrètement formulé dans son petit prologue.

5 — Le statut du narrateur dans le long prologue de l'*Estoire del saint Graal* est plus complexe. L'absence d'engagement personnel sert précisément à affirmer une figure d'écrivain. D'emblée revendiqué comme une stratégie, l'anonymat n'est qu'un moyen détourné de se doter d'une autorité d'émanation divine, comme l'explique longuement le narrateur. Cf. *L'Estoire del saint Graal*, éd. Jean-Paul Ponceau, Paris, Champion, 1997, tome I, pp. 1-2.

Par ailleurs, nous avons vu qu'il s'adressait aux seigneurs et « autres gens laïes » : façon de tenir compte de l'élargissement du lectorat romanesque, sans doute, mais aussi de signifier qu'on répondra à diverses attentes, qu'il ne s'agira pas seulement d'inculquer les valeurs chevaleresques à ceux qui chercheraient à les imiter. Conquérant, le roman le sera donc dans ses motifs, mais aussi dans le traitement même du matériau dont il dispose. Un autre lectorat, avec un horizon différent de celui des seigneurs du début du siècle, est visé, ce qu'explicite clairement le prologue du *codex* Bodmer :

« Noumeement *tout juge de sainte Eglyse* les deveroient mout volentiers oïr et retenir et ausi feroient *tout cil de loy mondaine*, car mout lor seroient pourfitables, se il voelent prendre garde et metre a oeuvre au cors et a l'ame⁶. »

L'œuvre revendique ainsi clairement son statut *exemplaire*, au sens où l'entendait la rhétorique classique, cette fois. Du reste, une prétention pédagogique et edificatrice très ambitieuse se fait jour : sous les plis de sa rhétorique romanesque, l'œuvre entend s'adresser à des hommes d'exercice, religieux ou laïcs, à ceux-là même qui incarnent la main de Dieu. Sous la figure tutélaire de Merlin, les *Prophecies* cherchent donc à réformer ceux qui représentent la notion même de justice. C'est dire qu'au-delà de sa visée polémique, cette ouverture fort provocante met à jour un nouveau statut de l'œuvre de fiction, à la fois « delitable » et « profitable »⁷. Assurément conçues, comme leurs aînées arthuriennes, comme un divertissement, les *Prophecies de Merlin* se veulent aussi avertissement. Elles entretiennent avec leur lecteur une relation identique à celle que le *magister* médiéval entretenait avec ses élèves : leur autorité est fondée sur un savoir, théorique et pratique, dispensé par accumulation. Cette relation à caractère scientifique sera incarnée dans le roman par le couple que forme Merlin avec ses disciples, héritiers de Blaise et de la Dame du Lac, multipliés à l'envi au fil du texte. Fréquenter les *Prophecies de Merlin* rendrait donc « sage », n'en déplaise à Charles-Victor Langlois.

Un dernier détail retient l'attention dans le premier prologue : une redondance bien maladroite. Pourquoi le narrateur remplace-t-il soudain l'anonymat de son patron par une signatu-

6 — *Les Prophecies de Merlin*, *codex* Bodmer 116, fol. 1a (nous soulignons).

7 — Ce nouveau statut coïncide avec la pratique des ordres mendiants, en particuliers franciscains : saint François lui-même appelait ses compagnons « milites tabulae rotundae ».

re explicite, qui plus est peu courante, en tout cas dans la tradition arthurienne ? Certes, l'empereur Frédéric était le plus grand mécène de son temps, et grand lecteur de littérature arthurienne. Selon les témoignages contemporains, le *Palamède* fut l'un de ses livres de chevet. Mais enfin, les romans arthuriens allaient traditionnellement chercher leurs mécènes sur les terres qui servaient de cadre spatial à leur récit : le narrateur serait-il donc pris, d'entrée de jeu, en flagrant délit d'incohérence ? D'autant que Frédéric II s'avère la cible principale des prophéties politiques inscrites dans le cours du texte⁸.

Un roman à double détente : le second prologue

L'in vraisemblable vérité

Le chapitre III des *Prophecies de Merlin* répond à cet étrange patronage fictif par un récit complexe, dans lequel l'auteur se met en scène. Dans les manuscrits des *Prophecies* dominés par la matière de Bretagne⁹, ce court chapitre est annoncé par une formule d'entrelacement empruntée aux romans arthuriens :

« Mais atant laist ore li contes a parler des prophecies Mierlin et bien i savra retourner et parole de maistre Ricart d'Yrlande, de celui ki translata cestui livre dou latin en franchois¹⁰. »

Détaché de la narration pour parler de ses origines, ce chapitre constitue comme un second prologue, judicieusement protégé, à l'intérieur du récit, des « coupes » peu scrupuleuses des compilateurs, de ce que le narrateur de *l'Estoire del saint Graal* appelle « l'effacement ou le vice des escrivens qui apriés le translataissent d'un lieu en autre »¹¹. La stratégie fut efficace : une écrasante majorité des manuscrits des *Prophecies* a conservé le chapitre qui raconte l'histoire de leur mise en œuvre.

Dans le chapitre précédent, Merlin racontait à son scribe Antoine l'histoire des pierres de la couronne d'Orbance, ville

8 — Cf. Lucy A. Paton, *op. cit.*, t. II, p. 212.

9 — Ces manuscrits, les plus volumineux des *Prophecies*, sont au nombre de trois : le *codex* Bodmer 116, *Add* et 350. En parlant de « chapitre », nous ne faisons que respecter la structure apparente du roman tel qu'il est consigné par les versions les plus achevées : cent-deux chapitres se succèdent dans la version Bodmer, mis en évidence par des formules d'entrelacement qui doublent la linéarité du texte d'une logique plus complexe. Cf. Nathalie Koble, *Positions des thèses (...)*, Paris, École nationale des chartes, 1997, pp. 193-198.

10 — *Codex* Bodmer 116, fol. 7a. Voir aussi Lucy A. Paton, *op. cit.*, vol. I, pp. 76-77 et Anne Berthelot, *op. cit.*, p. 37.

11 — *Estoire del saint Graal*, *op. cit.*, p. 1, §2.

antédiluvienne aux dix-huit rois. Punie par la colère divine, la ville fut engloutie par les eaux, et avec elle son trésor : la couronne de son empereur, aux quatre pierres précieuses. Ces dernières resurgiront pourtant au temps du « dragon de Babylone » : Merlin en prédit le destin, lié à la « traduction » des *Prophecies*.

Un certain maître Richard d'Irlande était en effet en train de traduire en français le texte que le lecteur vient de lire, lorsqu'un chevalier de l'empereur, témoin oculaire de la « prophétie de la couronne », reconnut leur vérité : il demande à Richard d'en envoyer sur le champ une copie à l'empereur, qui s'empresse d'en offrir au sultan de « Babylone » une traduction en « sarrasin » , accompagnée des quatre pierres précieuses. Richard assure alors avoir reçu de l'argent impérial pour achever la traduction des prophéties.

Deux solutions de continuité font ainsi violence au récit. Un double saut temporel brouille sa linéarité. Écartelée entre le Déluge biblique et le temps pré-apocalyptique du dragon, le conte accueille en bloc toute l'histoire de l'Humanité. Mais le temps de la narration elle-même fait, d'un chapitre à l'autre, un saut brutal de sept siècles : dans la fiction, le couple Merlin/Antoine était en train d'écrire les *Prophecies* ; il est soudain dédoublé par le couple maître Richard/l'empereur Frédéric, en train d'en assurer la traduction. Dans l'intervalle, la prophétie de la couronne s'est réalisée, comme le messager de l'empereur le certifie, assurant la vérité des prophéties de Merlin et le bien fondé de leur diffusion.

Par ce subterfuge de haute voltige, le conte s'est donc inventé ce qu'il appelle une « preuve », entièrement fabriquée par la main experte d'un auteur de fiction. En s'insérant comme personnage dans son propre récit, l'auteur a l'habileté de balloter son lecteur entre le réel et l'imaginaire. Dans le détail du texte, l'hésitation du conte entre la première et la troisième personne est significative. D'abord mentionné comme « maître Richard d'Irlande », l'auteur se confond à la fin du chapitre avec le narrateur, avant de revenir à la neutralité du « conte ». Ce saut « personnel » confirme les jeux du récit sur les temps et leur enjeu sur le plan narratif.

Fidèle lecteur des romans arthuriens en prose, l'auteur semble en effet rejoindre ici ses modèles. Le texte revendique dans le même mouvement et de manière manifeste son autorité et son inventivité. Vérité et création sont affichées ensemble, indissolublement liées. Comme dans les proses du Graal, l'œuvre

tire sa légitimité de ce lien, instaurant ainsi son pacte de lecture. Tout se passe comme si l'in vraisemblable histoire de son origine ne faisait qu'en renforcer la vérité. Ainsi, le récit se plaît à multiplier les références au champ sémantique de la preuve tout en donnant libre cours à sa fantaisie fabulatrice ; tous les types de témoignages sont convoqués : oculaires, auriculaires, scripturaux, et même monétaires !

A l'instar des prosateurs arthuriens, le narrateur des *Prophecies* semble donc soucieux de démontrer qu'il a conscience de la complexité de son statut de romancier. En s'inventant une identité, il « prouve » sa capacité à rendre évident l'imaginaire et se définit comme le lointain compagnon des auteurs de romans en prose qui ont marqué son siècle. Clerc, comme Gautier Map l'apocryphe, il est d'Irlande, comme les pierres magiques de son personnage principal, ramenées dans le lieu le plus légendaire de la Grande Bretagne par la seule force de « l'art ».

Une double ascendance irlandaise et germanique pour un roman breton ?

A son tour introduit dans la fiction, l'empereur Frédéric réapparaît comme mécène et commanditaire de l'œuvre, désigné par la périphrase « l'empereur de Rome », couramment utilisée pour référer à Frédéric II dans l'ensemble du texte. Le recours à une figure de style plutôt qu'au nom propre mentionné dans le premier prologue rappelle que l'on est désormais entré dans l'univers du récit proprement dit. En revanche, les circonstances par lesquelles l'œuvre s'invente ce prestigieux mécène renseignent sur les enjeux de ce choix.

Riche, l'empereur n'échappe pas au *topos* du seigneur généreux. Comme le comte de Flandre du *Conte du Graal*, il dépense sans compter : cette prodigalité assure considération et richesse à ceux qui savent le servir ; en miroir, l'écrivain s'invente ainsi un statut qui garantisse à sa profession, au moins dans la fiction, stabilité et respect. On retrouve donc les jeux rhétoriques maîtrisés par un siècle et demi de romanciers et de conteurs¹². Mais il semble qu'ici, un autre éloge du mécène affleure. L'empereur de Rome s'entoure de clercs pour affirmer sa puissance plus que pour divertir sa cour. La science prend le pas sur la fiction.

12 — Cf. Emmanuèle Baumgartner, « Luce del Gat et Hélie de Boron : le chevalier et l'écriture », dans *Romania*, t. 106 (1985), pp. 326-340. — Pierre Gallais, « Recherches sur la mentalité des romanciers français du moyen âge. II. Le public et les destinataires », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, t. VIII (1965), pp. 333-338.

Généreux, le mécène des *Prophecies de Merlin* est présenté comme un empereur éclairé, qui sait que l'œuvre des clercs doit participer à la gestion d'un bon gouvernement : il n'hésite donc pas à mettre sa richesse au service de la vérité. La petite fable relatant l'histoire des pierres de la couronne le montre : infatigable enquêteur, l'empereur récompense généreusement les experts qui sont capables de reconnaître la valeur de son trésor. Maître traducteur et maître lapidaire s'enrichissent de concert grâce à leurs compétences scientifiques. En échange, l'empereur, instruit de la véritable valeur des pièces rares qu'il possède, accroît sa puissance et son influence en matière de politique extérieure. Le texte semble donc insister plus volontiers sur l'image d'un homme politique éclairé que sur celle d'un seigneur amateur de contes, comme dans *Guiron le Courtois*¹³.

Cette finesse politique est du reste immédiatement mise à profit dans la fiction du prologue : toujours sur le même plan, pierres précieuses et écriture prophétique rapportant leur origine sont immédiatement exploitées diplomatiquement par leur puissant propriétaire. L'empereur s'empresse d'envoyer l'ensemble au « sultan de Babylone », entendons le sultan d'Égypte, l'ennemi de la Chrétienté toute entière, le voleur de la Cité sainte, l'Antéchrist des *Prophecies* ! Le prologue fait ici clairement allusion au célèbre épisode de la sixième croisade (1228-29), qui avait traumatisé les esprits : Frédéric y avait fait scandale en osant négocier avec le sultan la restitution de Jérusalem, où il fut couronné pour dix ans. Devenu sans coup férir roi du centre du monde, l'empereur y installa une cour intellectuelle et raffinée : il y avait de quoi frapper les esprits cléricaux les plus partisans, même ceux qui prenaient idéologiquement parti contre la puissance impériale.

Le mécène n'est donc plus seulement celui qui favorise les lettres et les arts au sein de sa cour. Il est celui qui a compris que les livres pouvaient avoir une valeur aussi grande qu'une couronne. *Mutatis mutandis*, le second prologue des *Prophecies de Merlin* dote le livre d'une force inouïe : capable d'apporter à leur mécène la couronne la plus prestigieuse et la plus convoitée du monde, elles remplacent à elles seules toute une croisade ; dans les mains de son lecteur, le livre est devenu une arme collective. Cet engagement du texte littéraire hantera l'ensemble des *Prophecies de Merlin*.

13 — Cf. Roger Lathuillère, *Guiron le courtois. Étude de la tradition manuscrite et analyse critique*, Genève, Droz, 1966, pp. 21-30 et pp. 173-183.

Un « trésor des sciences » : un autre Sidrac

Le chapitre relatant l'origine de la traduction du livre s'achève sur l'éloge de son mécène fictif, de ce commanditaire qui semble avoir été choisi pour son sens politique exceptionnel plus que pour la moralité de sa conduite. Si la flatterie est une règle rhétorique dans l'écriture du prologue¹⁴, le narrateur des *Prophecies* a cependant eu soin de l'orienter :

« Si vous di vraiment ke puis me dist li chevaliers ke li empereres estoit li nonpers hom del monde de connoistre la force des pieres, et si avoit il esprovés tous les maistres lapidiers del monde, ki a lui repairoient. »

Toujours inscrit dans la sémantique de la « preuve », renforcée par l'usage de formules superlatives, le discours souligne clairement le souci qui constitue la motivation essentielle du mécénat impérial. L'attitude éclairée de l'empereur est surtout guidée par une curiosité scientifique qui le pousse à s'entourer d'une cour de clercs, d'un « laboratoire » de savants dont il favorise les travaux. La fiction ne se contente vraisemblablement pas d'annexer le lexique propre à la connaissance scientifique pour renforcer son autorité et son engagement ; elle côtoie d'autres espaces littéraires, sait faire place à d'autres discours exemplaires. A cet égard, la mise en parallèle, constante dans le chapitre, entre maître lapidaire et maître traducteur est significative : comparé au savant, l'écrivain tire son autorité de cette mise en regard, mais il est surtout conçu comme un égal ; connaissance des pierres et connaissance des lettres sont considérées comme des sciences collaboratrices, susceptibles de coopérer à l'écriture d'un même texte.

Dans cette perspective, il va de soi que l'auteur ne pouvait pas revendiquer une compétence de chevalier : son mécène n'est pas son seigneur, l'écriture n'est plus motivée par une relation féodale qui reproduise la société courtoise, mais par le souci de répondre à la curiosité scientifique qui caractérise le lectorat de la fin du siècle. Cette double exigence expliquerait alors la composition déconcertante des *Prophecies de Merlin*, jonglant d'un chapitre à l'autre entre plusieurs discours, du récit arthurien au calendrier lunaire.

Le choix de l'empereur Frédéric comme commanditaire serait comme le signalement de cette ambition littéraire. Grand

14 — Cf. Roger Dragonetti, *La Vie de la lettre au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1980.

lecteur de romans, l'empereur était surtout d'une curiosité intellectuelle insatiable, en grande partie responsable de sa puissance et de sa finesse. C'est donc une certaine image de la lecture que le second prologue propose, mais aussi la promotion d'un certain type de rapport au livre : expert dans la vertu des pierres, l'empereur l'est aussi dans celle des mots. De son siècle, il est celui qui a compris l'enjeu de la littérature en langue vernaculaire et surtout le bien fondé de la pratique de la vulgarisation, au sens plein que revêt ce terme. Ce mécénat stratégique inscrit alors le texte dans la lignée des textes d'obédience scientifique mis à la disposition des laïcs ou des moins savants, et qui font fureur dans la seconde moitié du XIII^e siècle. L'on songe au *Secret des secrets*, à *l'Image du monde*, au *Livre du Trésor*, mais surtout au *Roman de Sidrac*, pourvu d'un prologue étrangement proche, dans la mise en fiction de l'origine du livre, de celui des *Prophecies*¹⁵. Or, de caractère plus uniment scientifique et vulgarisateur, le *Roman de Sidrac* n'hésite pas à recourir à une certaine rhétorique romanesque pour exposer son savoir¹⁶. Mais, contrairement aux *Prophecies de Merlin*, la fiction y est véritablement annexée au service de la vulgarisation scientifique, et non plus traitée en égale.

Le livre errant

Renouvellement du topos de la traduction

C'est ce développement du livre à portée pédagogique, capable de donner au lecteur un vernis scientifique à peu près dans tous les domaines, qui a gêné un esprit esthétique comme Charles-Victor Langlois. Il semble néanmoins avoir contribué à renouveler, sur le plan littéraire, le plus ancien des *topoi* utilisés dans l'écriture des prologues romanesques : celui de la traduction. Traduit du latin en langue « françoise », et non pas « inventé » de toutes pièces, le livre vernaculaire gagnait en autorité et en chance de survie. Mais cette translation d'une langue à l'autre

15 — Cf. Sylvie-Marie Steiner, *Un témoignage de la diffusion encyclopédique au XIII^e siècle. Le Livre de Sydrach. Ed. critique d'après les manuscrits de Paris et de Rome. Premier Prologue. Catalogue des questions. Second Prologue*, Melun, Publ. Assoc. Mémoires, 1994. Pour un résumé de l'origine fabuleuse du livre de Sidrach, cf. Ch.-V. Langlois, *op. cit.*, p. 217-218.

16 — Les premiers chapitres du *Roman de Sidrac* sont clairement inspirés de l'histoire de la tour de Vortigern dans le *Merlin*. Le récit relate la première rencontre entre le roi Boctus et Sidrac, son futur « précepteur » : le « philosophe » fut le seul à pouvoir rompre l'enchantement qui détruisait la nuit la tour qu'il avait fait construire la veille pour parer les attaques de son ennemi.

est désormais valorisée pour elle-même : l'autorité ne réside plus dans la source latine prestigieuse, à laquelle seule l'écrivain accède dans la solitude de son cabinet, mais dans la *circulation* du texte lui-même, dans la pratique même de la translation. Cette dernière est mise en relief dans le prologue du *Sidrac* et dans celui des *Prophecies* de toutes les manières possibles : multilinguisme, passage d'un lieu à l'autre, circulation de main en main qui donne au livre la mobilité et l'errance du chevalier de roman.

Cette idée de circulation, si essentielle à la notion médiévale de « translation », met l'accent sur le bien-fondé de l'écriture en langue « vulgaire », mais aussi sur les possibilités d'invention qu'implique une telle « mouvance » dans la pratique de l'écriture. Tout se passe comme si le récit renvoyait toujours à l'autorité de son livre-source, caution immuable, pour permettre à chaque nouveau translateur de venir ouvertement inscrire la marque de son passage dans la pratique du texte. Le vice des « escrivens », qui effrayait tant le narrateur de *l'Estoire*, animé par une conception cyclique et close de l'écriture, est désormais revendiqué comme une pratique littéraire.

Voix du compilateur et inventivité littéraire

Cet appel à l'inventivité, à l'œuvre dans l'écriture des prologues, a deux témoins dans le cas des *Prophecies de Merlin*. La tradition manuscrite particulière à l'histoire de ce texte montre à quel point la pratique de la « translation » était interprétée comme une « traduction libre » par les compilateurs qui se sont chargés de sa transmission.

Dans un manuscrit du XIV^e siècle conservé au Musée Condé à Chantilly, le narrateur a réinventé l'histoire fictive du livre en donnant libre cours à son imagination¹⁷. Au cours d'une amplification, Richard d'Irlande se voit doté d'une biographie fantaisiste, tandis que l'aventure à laquelle est soumise la traduction du livre renforce encore sa romanesque errance. Le narrateur prétend être l'homme du roi Lac, père d'Erec, et avoir reçu de son seigneur l'ordre d'aller chercher en Gales un livre en latin dont l'empereur Frédéric réclamait la traduction ; ce livre est de la main de l'évêque Tholomer, clerc du pape Clément et évêque d'Uterpandragon. Richard l'a traduit en « 1228 » ; le travail lui a néanmoins pris deux ans, en raison de son origine italienne, qui fut pour lui un handicap linguistique dont il s'excuse auprès du

17 — Cf. L.A. Paton, *op. cit.*, I, pp. 37-39 et II, pp. 329-330 pour une édition de ce prologue.

lecteur. Son apprentissage du français tient au hasard de sa biographie : enfant, il a suivi en France son père, qui fuyait la Lombardie après avoir assassiné un chevalier.

Mélangés aux références romanesques et historiques, ces détails anecdotiques ne font que mettre en évidence le plaisir qu'éprouve le compilateur à valoriser, dans le cadre du prologue, sa propre capacité d'invention. En insistant sur son incompétence linguistique, il fait par ailleurs l'éloge de son trilinguisme, gage d'autorité et de modernité.

D'origine italienne, les *Prophecies de Merlin* sont du reste « revenues au pays ». La tradition manuscrite nous a transmis quatre manuscrits italiens du xve siècle, où le texte est traduit en italien aux côtés des textes romanesques qui ont fait la fortune du personnage, en particulier le *Merlin* en prose¹⁸. Ces « translations » relèvent plus de l'adaptation libre que de la traduction fidèle. De retour au pays après un long voyage de deux siècles, les *Prophecies* ont donc été en quelque sorte soumises à une aventure semblable à celle que leur inventait le second prologue. Dans les quatre manuscrits, le compilateur décline avec précision sa propre identité et le caractère personnel de son travail ; celui de la Bibliothèque vaticane est fièrement signé, daté et revendiqué :

« Et fo conpido a di 15 novembre, 1452. Et si llo scripto de mia propria man, mi Jachome de Çuane Barbier. Deo graçiax. »

Comme pour justifier leur travail, malgré leur grande liberté par rapport au texte français, les quatre compilateurs ont par ailleurs gardé le « second » prologue, dans lequel Richard d'Irlande met en scène son travail de traducteur. Le manuscrit de Florence l'a même extrait de la continuité narrative pour lui donner le statut de véritable prologue, au seuil de son ouvrage¹⁹. L'aventure du livre et de sa traduction y est à nouveau prétexte à surenchère. Non seulement l'empereur demande à Richard de traduire l'intégralité de l'œuvre, mais il en présente une version française au « roi de France », une traduction sarrasinoise au sultan, et une traduction latine au pape ! L'amplification nouvelle de Paulino Pieri donne la mesure de l'ambition sous-jacente à l'exercice de traducteur : traduites dans toutes les langues, lues par toutes les cours, les *Prophecies de Merlin* réconcilient les langues de Babel. Ouverte et inventive, la traduction permet de remédier aux « défauts des langues » et de réinventer la vérité.

18 — Cf. L. A. Paton, *op. cit.*, I, pp. 46-50.

19 — Cf. Paulino Pieri, *La Storia di Merlino*, a cura di Mario Cursiotti, Roma, Zauli, 1997, pp. 3-4.

ANNEXES

1) prologue des *Prophecies de Merlin* : premier paragraphe du *codex* Bodmer 116.

« Au Pere et au Fil et au Saint Sperit et a ma dame sainte Marie ki porta Nostre Seignor Jhesu Crist, proi et requier jou, pechieres, ke il me doinsent sens et memoire, science et entendement, par quoi je puisse ceste oeuvre ke jou ai encommenchie traitier et mener a fin, en tel maniere ke çou soit a l'ounour de Nostre Seignour Jhesu Crist et de ma dame sainte Marie, et au pourfit de m'ame, et au pourfit de tous chiaus et de toutes celes ki chest livre oront, par quoi il puiscent prendre es paroles ke il i oront et trouveront tex choses ke ce soit a l'ounour de Nostre Seignor et au porfit de lor ames, car mout i poront aprendre et oïr de coses ki lor tornera a grant pourfit, se il les veulent retenir et metre a oeuvre. Nouveement tout juge de sainte Eglyse les devoient mout volentiers oïr et retenir et ausi feroient tout cil de loy mondaine, car mout lor seroient pourfitables, se il voelent prendre [fol. 1b] garde et metre a oeuvre au cors et a l'ame. Et Nostre Sires Jhesus Cris le laist et doinst si retenir a chiaus et a celes ki l'oront, ke ce soit li honors de lui et li pourfis de lor ames. Or priiés tous et toutes ke ensi soit il. »

2) le « second prologue » : édition critique d'après le *codex* Bodmer 116.

1 « Or dist li contes ke maistres Richars, quant il vint a translater ces prophecies ke jou vous ai contees, uns chevaliers ki avoec lui estoit par le commandement monseignor *l'empereor* de Roume vit et liut les grans paroles ke Mierlins li avoit dites, si dist : « Maistres Richars, se toutes les coses ke vous avés escrites des prophecies Mierlin doivent ausi estre vraies comme ceste va dissant de la couroune ki traite fu de la Mer Morte, jou vous di apertement k'il ne mentira de riens. Jou vis a mes. II. iex le pesceor ki la couroune traist dou fons de la mer a ses rois, ke puis que li empereres, me sire, fu en saisine des. IV. pieres, envoa il querre le pesceor pour savoir s'il estoit voirs çou ke li maistres lapidiers l'en avoit dit.

2 Li pechieres en dit autant com jou vous en ai oï conter en ceste prophesie meismes comment il le traist dou fons de la mer et comment il la donna as lapydier et comment li lapydiers l'en donna.

1 m l'apostoile de Roume E] 350AddR

2 en ai conté en c. E] 350AddR - de la m., et comment il la... et comment l. l. mq. E] 350AddR - et quant li l. l'en d. E] 350AddR - d..c. roetes d'or ensi le tiesmoigne Augustans E] 350AddR: l'en d..c. augustanz et ausint le t.

c. roetes d'or, et ausi le *tiesmoigna uns viex vallés ki avoec lui estoit*.
 « *Sire, jou vi et oï au lapidier çou tiesmoignier devant mon seignour l'em-
 pereor k'il avoit eu de l'or de cele couroune, CC. augustans, et vic a mes.*
 II. iex douner mon seignor l'empereor al lapidier [fol. 7b] un
 mout riche chastiel, dont il en est mout riches hom. Dont jou
 vous proi, biaux maistres Richart, ke vous n'en tranlatés plus
 avant, mais faites bien ke ces prophecies soient escrites auques
 soutiument, et les envoiés a mon seignour l'empereor, et jou i
 enverrai mon vallet pour le porter. »

3 Que vous diroie jou ? Escrites furent de chief en chief les
 prophecies et furent envoiees a l'empereor. Et cil vallés dont jou
 vous ai fait mention, au retourner ke il fist, nous conta icil vallés
 la grant mierveille que li empereres fist de cele prophesie de la
 couroune et comment li empereres envia ces. IV. pieres au sou-
 dam de Babyloine, o toute la prophesie de franchois translatee
 en sarrasinois. Et si vous di vraiment ke li empereres de Roume
 m'envia. V.C. onces d'or, pour seulement cele prophesie que
 jou li envoiai, et me fist proier en tous guerredons ke jou me has-
 taise dou translater les autres. Si vous di vraiment ke puis me
 dist li chevaliers ke li empereres estoit li nonpers hom del monde
 de connoistre la force des pieres, et si avoit il esprovés tous les
 maistres lapidiers del monde, ki a lui repairoient. Mais atant se
 taist li contes a parler de cestui fait, que bien en a conté la prue-
 ve, et retourne a parler des prophecies Mierlin. »

Nathalie KOBLE